

Rapport Financier 2022

En 2022, les recettes s'élèvent à 21 153 euros (+1 266 euros par rapport à 2021).

Les dépenses s'élèvent à 8 122 euros (-4 000 euros par rapport à 2021).

Le résultat de l'exercice s'élève à 13 031 euros (+5 500 euros par rapport à 2021).

Résultat à prendre avec précaution

Il faut prendre ce résultat avec précaution.

Il est gonflé par la comptabilisation d'une partie des cotisations correspondant à l'année 2023. Aussi, il ne reflète pas certaines dépenses de 2022, réglées en janvier 2023.

En prenant en considération ces éléments, il serait plus juste de dire que nous avons eu 15 863 euros de recettes (- 4 020 euros par rapport à 2021), 9 546 euros de dépenses (- 2 821 par rapport à 2021) et un résultat de 6 316 euros (-1 200 euros par rapport à 2021).

Recettes

L'ensemble des adhésions et cotisations pour l'année 2022 ont baissé de 4 202 euros :
- 650 euros d'adhésions, - 2 510 euros du noyau dur, - 708 euros d'atelier libre.

Dépenses

Nos dépenses (factures réglées en janvier 2023 y comprises) ont baissé de 2 821 euros.

Ceci s'explique par le fait que nous n'avons pas réalisé d'investissements dans notre équipement, comme nous l'avons fait en 2021 (plateau Marcelle, batterie Asbern, cadres sérigraphie, agrandisseur photo...).

Nos frais fixes s'élèvent à 4 851 euros (4 696 en 2021), ce qui correspond à 404 euros de dépenses non compressibles par mois.

Situation bancaire

Au 1er janvier 2023, il y avait 16 393 euros sur le compte courant et 73 787 euros sur le livret A

Perspectives 2023

En 2022, l'association a mis en place l'annualisation des adhésions / cotisations.

Désormais, le niveau de notre autofinancement est connu en début d'année. Ce qui nous permettra de planifier nos dépenses. Surtout, ce nouveau système simplifie la trésorerie, puisque les cotisations sont pré-payées.

Les adhésions et cotisations pour 2023 s'élèvent à 18 578 euros (2 337 euros à encaisser en juin, et 1 680 euros à encaisser en septembre) + 5 042 euros par rapport à 2021.

L'association va liquider une partie des économies sur le Livret A, afin de financer le transfert de l'atelier à la Halle Jean Jaurès, fin 2023 (déménagement des presses, aménagement des locaux).